

AR Prefecture

063-256301375-20230913-DBS20230902-DE
Reçu le 22/09/2023
Publié le 22/09/2023

**Syndicat Mixte pour l'Aménagement
et le Développement des Combrailles**

2, Place Raymond Gauvin
63390 St Gervais d'Auvergne

N° DBS20230902

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mil vingt-trois, le 13 Septembre à 18h30, le Bureau Syndical dûment convoqué s'est réuni à Saint-Gervais-d'Auvergne, sous la présidence de Monsieur Boris SOUCHAL.

Date de convocation : 05/09/2023.

PRESENTS : Messieurs SOUCHAL – VENEULT – CAZEAU – GIDEL – DUMAS – BONNET – ROUGHEOL – SABY – Mesdames GIRAUD - BONY - LELONG.

Nombre de membres : en exercice : 14
Présents : 11
Votants : 11

Objet : Demande de Subvention du COMA pour le Concours Charolais 2023

Le Président informe les membres du bureau que, par courrier reçu le 4 septembre 2023, les co-présidents du Comité d'Organisation des Manifestations Agricoles (COMA) Messieurs Jean-Claude FAURE et Olivier BLANCHARD ont sollicité une subvention pour l'organisation du 36^{ème} anniversaire du concours spécial bovin reproducteur de race charolaise à Saint-Gervais d'Auvergne et qui a eu lieu les 4 et 5 novembre 2023.

En 2022, le SMADC a alloué une subvention de 1 200 €.

Où cet exposé et après en avoir délibéré, le bureau syndical, à l'unanimité,

DECIDE : d'attribuer au COMA pour le 36^{ème} anniversaire du concours spécial bovin reproducteur de race charolaise à Saint-Gervais d'Auvergne qui a eu lieu les 4 et 5 novembre 2023, une subvention de 1 200 €.

DIT : que les crédits sont prévus au budget au compte 6574.

AUTORISE : le Président à signer tout document se rapportant à ce dossier.

Fait et délibéré les jours mois an que dessus, au registre sont les signatures.

Pour copie conforme
Certifiée exécutoire

Le Président,

Boris SOUCHAL

